

Le Vigan solidaire des demandeurs d'asile de Calais



La commune du Vigan qui avait voté en juin la mise à disposition de trois logements communaux à des familles de réfugiés issus du conflit syrien a été sollicitée par les services de l'État pour accueillir temporairement des demandeurs d'asile se trouvant actuellement à Calais.

Le ministre de l'Intérieur a indiqué que "la véritable réponse humanitaire au drame des migrants ne consiste pas à organiser une gestion pérenne de la détresse à Calais. Elle consiste au contraire à leur assurer un accueil digne partout en France, au sein d'un pays qui a les ressources et la volonté pour le faire".

Entre huit et dix personnes seront donc accueillies sur la commune et bénéficieront d'un suivi sanitaire, social et administratif par les associations Vigan Inter'aide et La Clède (Alès).

"La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui se proposent spontanément pour aider à l'accueil de ces personnes notamment en termes d'alphabétisation, principal frein à leur adaptation, et les douze associations caritatives et humanitaires locales sans qui l'équipement des logements n'aurait pas été possible. Toutes préparent activement l'arrivée de ces demandeurs d'asile et font résonner le sens du mot accueil en Pays viganais", souligne Clémence Boisson, maire-adjointe.